



Association des Bibliothèques Fribourgeoises
Vereinigung Freiburger Bibliotheken



« Lecture Académie » : règlement

Le jeu « Lecture Académie » a pour objectif de promouvoir la lecture auprès des jeunes en la rendant festive. Répondant à certaines progressions d'apprentissage du *Plan d'études romand*, ce concours vise entre autres à apprendre aux enfants à identifier leurs propres goûts en matière de lecture, à les inviter à fréquenter les bibliothèques, à promouvoir le plaisir de lire et à mettre en valeur la littérature jeunesse d'auteurs contemporains.

Le présent règlement définit les règles du jeu, ainsi que son déroulement. Les participants et leurs représentants légaux, par leur inscription, l'acceptent.

Organisateur

La manifestation « Lecture Académie » est organisée par un comité affilié à l'Association des bibliothèques fribourgeoises BiblioFR.

Conditions de participation et modalités d'inscription

Le concours est ouvert à tout élève des classes 6-8^h du canton de Fribourg (classes à deux degrés incluses).

Les élèves reçoivent en bibliothèque ou en classe le flyer de présentation avec l'inscription à compléter.

- L'inscription dûment remplie et signée par l'élève et le représentant légal est remise à la bibliothèque de lecture publique la plus proche. Celle-ci se chargera de la transmettre au comité.
- L'inscription peut aussi être envoyée directement par la poste à l'adresse suivante :

Bibliothèque régionale de Marly
Anne Dagon
Route de Fribourg 15
1723 Marly

- L'inscription individuelle peut se faire en ligne : www.bibliofr.ch > Activités > Lecture Académie
- Pour les inscriptions d'une classe, les enseignant.e.s s'adressent directement à la responsable du projet Anne Dagon (annedagon63@gmail.com).

Le délai est le 31 mars. Les participant.e.s reçoivent par e-mail une confirmation de la date et de l'heure des ateliers-théâtre ainsi que des auditions.

Déroulement du jeu

Ateliers-théâtre

Tous les enfants inscrits ont la possibilité de participer à un atelier-théâtre. Ils ont lieu à deux samedis en avril/mai dans la matinée. Les dates et heures ainsi que le lieu sont annoncés sur www.bibliofr.ch > Activités > Lecture Académie.

Président/Präsident :
Secrétariat/Sekretariat :
Internet :

Pierre Buntschu
BiblioFR, Bibliothèque cantonale et universitaire, Rue de la Carrière 22, 1700 Fribourg
site web www.bibliofr.ch, blog <https://fribiblio.org/>, e-mail info@bibliofr.ch



Association des Bibliothèques Fribourgeoises
Vereinigung Freiburger Bibliotheken



Tours de qualification

Les auditions sont organisées dans les bibliothèques de lecture publique et scolaires ainsi que des écoles de chaque région en fonction du nombre d'inscriptions. Elles ont lieu durant la journée suisse de lecture de voix haute qui se déroule chaque année au mois de mai. Si cette journée ne convient pas à l'institution hôte, une autre date peut être fixée. Le lieu, la date et l'heure du premier tour sont communiqués aux participant.e.s par email dans le courant du mois d'avril.

En fonction du nombre d'inscrit.e.s, des demi-finales publiques seront organisées en plus des premiers tours de qualification. En cas de participation des classes, en fonction du nombre d'élèves qui aimeraient participer au concours, plusieurs tours de qualification au sein de l'école peuvent avoir lieu, avec le but de sélectionner un.e ou deux enfants par école pour la finale cantonale.

Finale

La finale a lieu au mois de juin dans un endroit de culture du canton.

Choix des lectures

Les participant.e.s sont invité.e.s à choisir un extrait d'un roman de littérature jeunesse, de préférence d'un.e auteur.e contemporain.e. Les bibliothèques de lecture publique et scolaires sont encouragées à conseiller les participant.e.s. Lors de la convocation, chaque enfant est invité.e à donner des indications au comité quant à son choix de lecture.

La durée de l'intervention ne doit pas dépasser trois minutes. Avant de commencer sa lecture, chaque enfant indique le titre et l'auteur.e du livre. Il contextualise brièvement son extrait et explique pourquoi il aime ce livre.

Jury

Les jurys des sélections sont composés de trois personnes :

- Une personne de l'institution-hôte
- Une personne externe choisie par cette dernière
- Un membre du comité « Lecture Académie »

Les membres du jury sont indépendants et la participation de leurs proches et famille est exclue.

Le jury de la finale est composé de personnalités fribourgeoises. En plus, il y a un jury des jeunes, composés des trois gagnant.e.s de l'année précédente.

Prix

Chaque participant-e au concours se verra remettre un diplôme.

Lors de la finale, les prix sont constitués de bons d'achat, de livres ou de jeux, gracieusement offerts par les librairies partenaires.



Association des Bibliothèques Fribourgeoises
Vereinigung Freiburger Bibliotheken



Droits

Le comité se réserve le droit de diffuser publiquement, notamment via la presse et les médias locaux, les noms des gagnants, ainsi que leur commune de résidence.

Le comité se réserve le droit de prendre des photographies lors de toutes les phases du concours et de les diffuser à des fins de promotion de la manifestation, sauf avis contraire du représentant légal.

Toute voie de recours est exclue.

Ce règlement a été mis à jour par le comité de Lecture Académie le 07 novembre 2023.

Président/Präsident :
Secrétariat/Sekretariat :
Internet :

Pierre Buntschu
BiblioFR, Bibliothèque cantonale et universitaire, Rue de la Carrière 22, 1700 Fribourg
site web www.bibliofr.ch, blog <https://frebiblio.org/>, e-mail info@bibliofr.ch